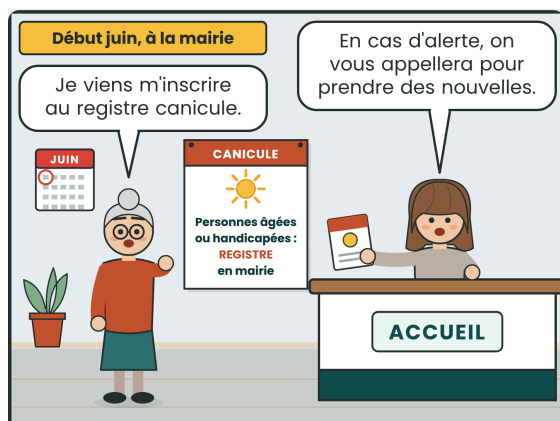
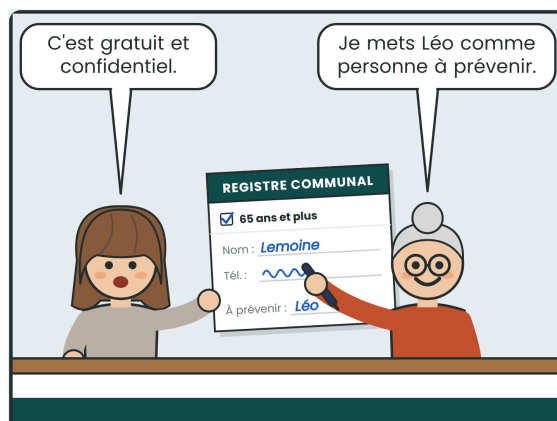


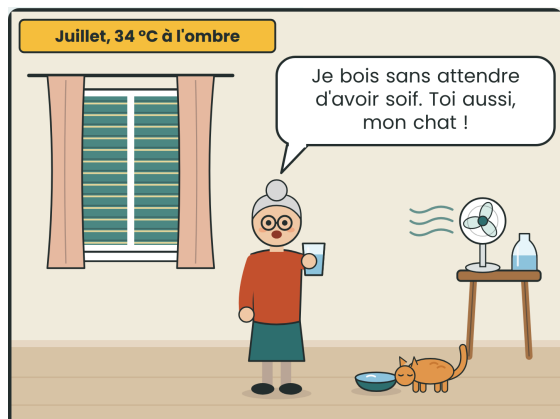
La BD : 34 °C à l'ombre



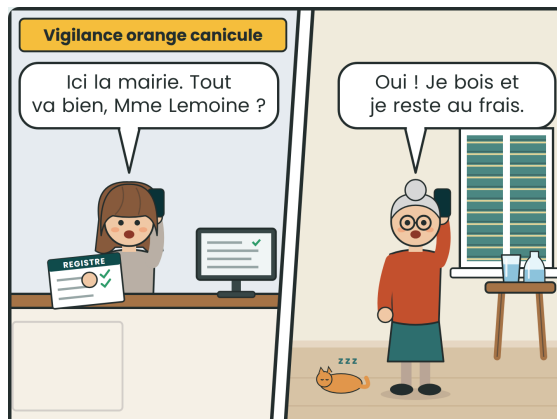
1 Début juin, Mme Lemoine s'inscrit au **registre de la mairie**. Il recense les personnes âgées et handicapées qui vivent chez elles, pour les appeler et organiser de l'aide pendant une alerte canicule.



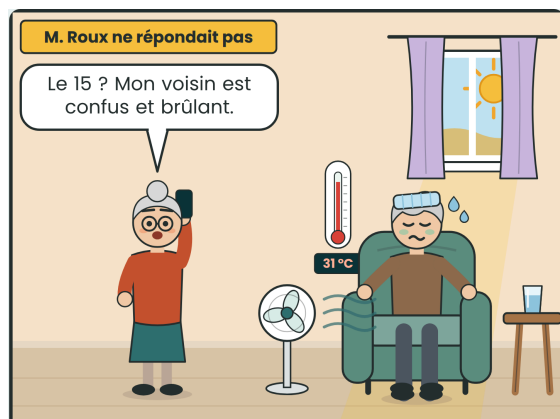
2 L'inscription est **gratuite, volontaire et confidentielle**. Elle concerne les 65 ans et plus, les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les adultes handicapés vivant à domicile. Un proche peut la demander.



3 Juillet, 34 °C à l'ombre. Le bon réflexe : **boire de l'eau sans attendre d'avoir soif, fermer volets et fenêtres le jour** et rester dans la pièce la plus fraîche. Sans oublier l'eau du chat.



4 Pendant l'alerte, **la mairie appelle les personnes inscrites au registre** pour prendre de leurs nouvelles et organiser de l'aide si besoin. Mme Lemoine, volets clos et verre d'eau, va bien.



5 Son voisin M. Roux ne répondait pas : elle est passée le voir. Confusion, corps brûlant : **ce sont des signes de coup de chaleur, elle appelle le 15** et le rafraîchit en attendant les secours.



6 M. Roux va mieux. Le soir, quand l'air extérieur devient plus frais, **on ouvre grand les fenêtres**, et on referme le matin dès qu'il se réchauffe. Et l'on aide ses voisins âgés à s'inscrire au registre.



Toute la fiche : portail-habitat.fr/canicule

Malaise : 15 · Urgence : 112 · SMS : 114 · Canicule info service : 0 800 06 66 66 (gratuit)

Une information gratuite de Portail-Habitat.fr, libre de diffusion.